

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 683 du 7 février 2020 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2002830S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6229 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930022S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2020 :

**Tarroux** Alexandre

NIGEND : 243 112

NLS : 8 088 644

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 février 2020.

*Le général, commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,*

P. TOURON